

PRESENTS

L'an deux mille vingt-deux, le 15 janvier à neuf heures trente minutes, les membres du conseil municipal légalement convoqués se sont réunis en séance ordinaire sous la présidence de M.CAVEL Olivier, Maire.

Présents :

| | | | |
|------------------|--------|-------------------|--------|
| CAVEL Oliver | X | FOUCHART Sandrine | X |
| FOURNIER Laurent | X | LAHEMADE Mathieu | Excusé |
| LAMBOT Nicolas | X | GABALLO Sylvain | Excusé |
| CHIGNOLA Jérôme | Excusé | DUFOUR Alexandre | X |
| DURAND Marion | X | | |
| TREMLET Ingrid | X | | |
| PICAULT Delphine | X | | |
| LAFOND Séverine | X | | |

Madame LAFOND Séverine, Secrétaire de séance.

ORDRE DU JOUR

1. Délibération Contrat PEC Mr JUMELLE Cédric
2. Délibération décision modificative Budget eau 2018
3. Délibération Contrat Mme ROYER Corinne
4. Avancement Devis Maitre d'œuvre Allée des Tilleuls
5. Divers



1. Délibération n°

- Contrat PEC JUMELLE Cédric

Le contrat de Mr JUMELLE Cédric arrive à échéance le 31/01/2022. Le conseil municipal est favorable à prolonger cet agent, 24h par semaine.

Renouvellement validé jusqu'au 31/01/2023

Vote de la délibération :

Vote pour : 9 / Vote contre : - / Abstention : - / Excusés :

2. Délibération n°

- Décision modificative Budget eau

La trésorerie en consultant l'état des restes à recouvrer a retrouvé sans pièce justificative, des titres dont l'objet était "ordre de reversement" et la mention "annulation attendue". Il s'agit de deux titres qui devaient être annulés avant la dissolution (31/12/2018) du budget de l'Eau. Ces sommes sont dues à l'Agence de l'Eau. Aucune écriture n'a été réalisée à l'époque pour régulariser ces deux points. Le budget de l'Eau étant dissolu, il convient de régulariser sur le budget de la commune ces sommes auprès de la trésorerie et donc de réaliser une DM afin d'abonder le compte de fonctionnement en dépense 673 « titres annulés » et au c/701249 pour 8463.63€ et au c/706129 pour 6192.90€

dépense fonctionnement:

c/ 615221 - 14700,00€

c/ 701249 + 8500,00€

c/ 706129 + 6200,00€

Vote de la délibération :

Vote pour : 9 / Vote contre : - / Abstention : - / Excusés :

3. Délibération n°

- Contrat Mme ROYER Corinne - PEC

Le contrat de Mme ROYER Corinne prend fin au 28/02/2022. Le prolongement en contrat PEC est possible.

1^{er} constat, le périscolaire fonctionne peu le matin, plus le soir.

Renouvellement sur 28/02/2023 pour 24 heures par semaine si possible jusque fin juin 2023.

Vote de la délibération :

Vote pour : 9 / Vote contre : - / Abstention : - / Excusés :



4. Maître d'œuvre – choix pour l'allée des Tilleuls

Plusieurs devis ont été réceptionnés. Il s'agit de retenir un maître d'œuvre qui accompagnera la commune dans son projet de rénovation de l'allée des Tilleuls.

Deux sociétés : TERRA / BTP

La société BTP remet un devis de 9 000 € TTC sans explication.

La société TERRA : 676,80 € TTC pour les levées topographiques et plan + avant-projet 3840 € - 6% du montant des travaux.

La société TERRA a été plus convaincante dans ses explications. Au vu du projet, le conseil municipal est d'accord pour travailler avec un maître d'œuvre de confiance.

Avant de valider ce devis, le conseil s'accorde à dire qu'il faut attendre de réaliser le budget 2022 et prendre rendez-vous avec le trésorier afin de conforter l'idée d'inscrire ce projet de travaux en 2023 et de réfléchir si le budget sera en capacité d'autofinancer ce projet ou d'avoir recours à l'emprunt. Prise en compte des coûts par l'usine EVERBAL ?

Vote de la délibération : Report du vote.

5. Travaux supplémentaires sur la toiture de l'école primaire – CHAMPAGNE COUVERTURE

Les travaux de couverture de l'école primaire arrivent à sa fin. Cependant l'entreprise a découvert que la charpente était en très mauvais état et qu'il est nécessaire de faire les travaux complémentaires à hauteur de 8 270,68 € TTC.

Un mail sera adressé à la société CHAMPAGNE COUVERTURE afin de lui rappeler de prendre toutes les mesures de sécurité nécessaires afin d'assurer la sécurité des occupants.

6. Divers

- Réunion Vent du Nord 15/1/2022 à 11h :
- La Champagne Picarde a proposé de mettre en place le site internet de la commune d'Evergnicourt. La base sera donnée et ce sera à l'équipe municipale de le faire vivre.
- Mme CLOUET – difficultés rencontrées.
- Mr JOLIN – difficultés rencontrées – contrepartie sur des heures supplémentaires à réaliser sur les permanences de la déchetterie. Se renseigner administrativement et juridiquement.
- Visite de la salle pour l'EFS pour le don du sang – projet géré par Nicolas LAMBOT
- Distribution du journal l'Evergnicourtois – prochaine édition avril/mai 2022 (gestion Nicolas LAMBOT et Sandrine FOUCHART).

Date du prochain conseil municipal :
21 février 2022 à 20h